

Chapitre Quatorzième

Les catéchismes.

Les jours de catéchismes ont changé selon qu'il a été jugé utile. Pendant longtemps, les catéchismes avaient lieu au bourg, le Dimanche avant Pâques, le mardi à 11h et le jeudi à 9h. Le Dimanche il était fait à l'église pour tous les enfants des trois communions à 11h par le premier vicaire, le mardi et le jeudi à l'église par le premier vicaire pour les garçons et les mêmes jours par M^{lle} Luni à la chapelle des sœurs pour les filles.

En 1902 le catéchisme du Dimanche fut supprimé ainsi que celui du Jeudi. Ils furent remplacés par le vendredi d'abord, puis le samedi quand M^{me} Laticle rendit obligatoires deux annes de catéchisme avant la première communion. Le catéchisme préparatoire à la 1^{re} communion eut lieu le vendredi.

Autrefois il y avait aux chapelles, catéchisme deux fois par semaine le mardi et le jeudi à 2h, mais il ne commençait qu'en carême. Depuis 1888, il se faisait à partir du Dimanche après la Cène jusqu'à tous les jeudis dans l'après midi, puis au Courday le samedi à 2h. et à d'Utel le Dimanche après la messe jusqu'à la communion.

D'après une ancienne coutume, l'âge pour la première communion était 10 ans au 2 juin. M^{re} Garcl en ne tenant pas compte de cette coutume suscita des ennuis et des réclamations. Fort heureusement que M^{re} Gouvard a coupé court à tout cela en fixant pour toute le diocèse l'âge de la première communion à 10 ans au 1^{er} janvier.

Sous M^{re} Basle le jour de la communion était autant que possible le Dimanche de la Trinité. Son successeur eut la singulière idée de retarder d'une manière excessive l'époque de la communion au grand mécontentement de tous les paroissiens. M^{me} Gouvard a porté en 1906 qu'elle ne pouvait avoir lieu sans autorisation avant le mois de juin. On demande seulement à M^{re} Luni que la communion précède les fêtes de Dieu afin que les vêtements de communion puissent servir pour ces solennités. La raison serait bonne si la vanité ne montrait le bout de l'oreille.

D'abord tous les enfants venant au bourg passer l'examen préparatoire à la communion. On parle encore de ces fêtes, de ces provocations entre enfants du bourg et des fermes. C'était un moyen d'émulation très pratique. Puis l'examen se passa

au bonjour et dans les chapelles seulement devant le prêtre qui avait fait le catéchisme pendant le cours de l'année. L'autorité ecclésiastique exige aujourd'hui que cette année soit subdivisée devant un jury de trois prêtres du doyenne dont l'un appartiendra à la paroisse.

Comme il a été dit plus haut, ce furent les bonnes et filles, sœurs du tiers ordre qui furent d'abord les plus précieux auxiliaires du clergé dans l'instruction catéchistique des petits enfants. Cette science primait tout le reste. Leur désir était surtout d'acquiescer de bons chrétiens. Aussi fallait-il voir la joie ardeur qu'elle déploie pour apprendre à des enfants qui ne savaient pas lire la lettre du catéchisme. Bientôt peut-être quand l'impie aura expulsé de notre France tout enseignement religieux, (c'est fait en partie), le prêtre et les familles chrétiennes seront heureux de retrouver le dévouement de ces filles pour instruire les ignorants et détruire l'influence néfaste de l'école neutre.

Lorsque les écoles chrétiennes furent établies, Tiers et Sœurs donnaient tous leurs soirs pour apprendre le catéchisme. Quelle tâche rude ils avaient là! Ils la remplirent toujours sans défaillance. Parfois ils accomplirent des miracles.

En mai 1903, Monseigneur Lathuille érigea canoniquement l'une des catéchismes volontaires dans le diocèse. Puisque, dit-il, le clergé ne peut plus compter sur l'école pour l'instruction religieuse de l'enfant, il faut que partout dans les bourgs, les hameaux les plus reculés, des chrétiens dévoués venant au secours des prêtres qui ne peuvent attendre à tout, enseignent avec leurs prières la lettre du catéchisme aux enfants. C'est le retour à l'ancien moyen d'instruction chrétien par la prière. A Mamey, quoique l'école soit pas fondée selon les règles, il se trouve quelques personnes qui veulent bien par charité se charger de dégrossir les plus ignorants et les plus dévotés. Mais cette œuvre s'imposera nécessairement quand il y aura plus que des écoles laïques.

En général l'esprit des enfants de Mamey est assourdi. J'en ai pas trouvé dans les paroisses où j'ai exercé le saint ministère. Disait M. Garel, des enfants plus intelligents qu'à Mamey. Mais ils sont d'une légèreté incroyable il n'est guère possible de fixer longtemps leur attention sur un point spécial. La lettre du catéchisme est ordinairement lue, mais comme la mémoire avait été surtout mise en exercice et souvent

summée, elle est bien vite oubliée. Aussi il n'est pas rare de trouver à l'époque du mariage Des jeunes gens, des jeunes filles ignorants les notions les plus élémentaires de la religion.

Quant à l'assistance aux catéchismes, il n'y a pas lieu de se plaindre, les enfants les suivent assez régulièrement. On pourrait cependant faire exception pour ceux de la Soudraie et environs, les parents sont plus responsables que les enfants. Les deux causes si-riennes qui peuvent exempter Du catéchisme et qui ne cessent de se répéter chaque année à l'ouverture des cours sont la maladie et le mauvais temps.

Il y a déjà bien des années que garçons et filles ont des catéchismes à part au bourg de Maunon. Si celui des filles est facile et même agréable à faire, il paraît que celui des garçons est une véritable corvée.

Chapitre Quinzième

Maunon 1^{er} Au point de vue religieux.

D'après ce que nous avons vu et entendu Maunon était autrefois une paroisse profondément chrétienne. Le Bon Dieu était aimé et respecté; la foi vivace. On regardait le prêtre comme le véritable ministre de Jésus Christ; on avait pour lui une crainte respectueuse, on écoutait docilement ses conseils, et on se faisait une douce obligation de les mettre en pratique. Les parents interrogeaient l'autorité Du prêtre pour maintenir la leur et plier la volonté Des enfants aux exigences Du Devoir. L'Eglise et les cérémonies pieuses étaient aimées. Partout au monde, on aurait voulu manquer la messe le Dimanche. Rien n'y empêchait ni la longueur, ni la difficulté des chemins; ni même parfois le mauvais temps. Les fêtes de dévotion étaient gardées: «Antablier Du greffe a comparu Pierre Chartier, vigneron, lequel déclare qu'il était fêté le jour d'hier, il n'y avait aucune espèce de grains capotés en route que devait tenir le marché» arch. de Maunon. Le jour était le huitième de septembre 1679. Il était d'usage que ceux qui assistaient à la messe matinale allaient